



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

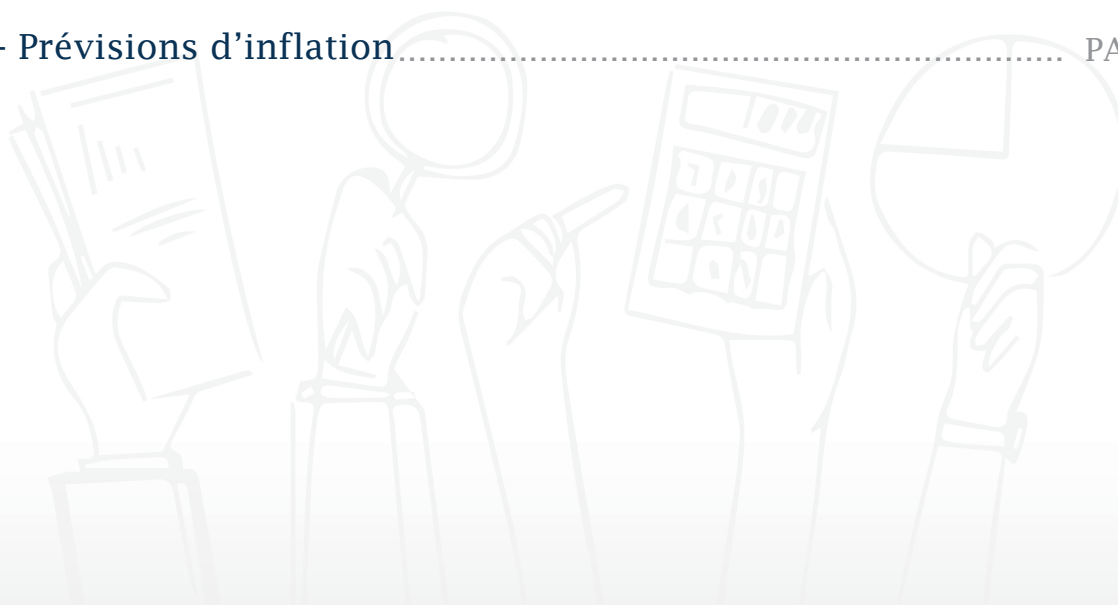


NOTE MENSUELLE D'INFLATION

FÉVRIER 2025

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction.....	PAGE 3
II.- Évolution de l'inflation globale en février 2025.....	PAGE 3
III.- Évolution des principales fonctions de consommation en février 2025.....	PAGE 4
IV.- Évolution de l'inflation selon l'origine des produits et les régions géographiques du pays.....	PAGE 5
V.- Évolution de l'inflation sous-jacente	PAGE 6
VI.- Facteurs explicatifs de l'évolution de l'inflation mensuelle en février 2025.....	PAGE 7
VII.- Prévisions d'inflation.....	PAGE 7



I.- INTRODUCTION

Cette note analyse l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Haïti au cours du mois de février 2025. Elle apporte quelques éléments explicatifs permettant de comprendre les facteurs qui influencent la variation de l'IPC.

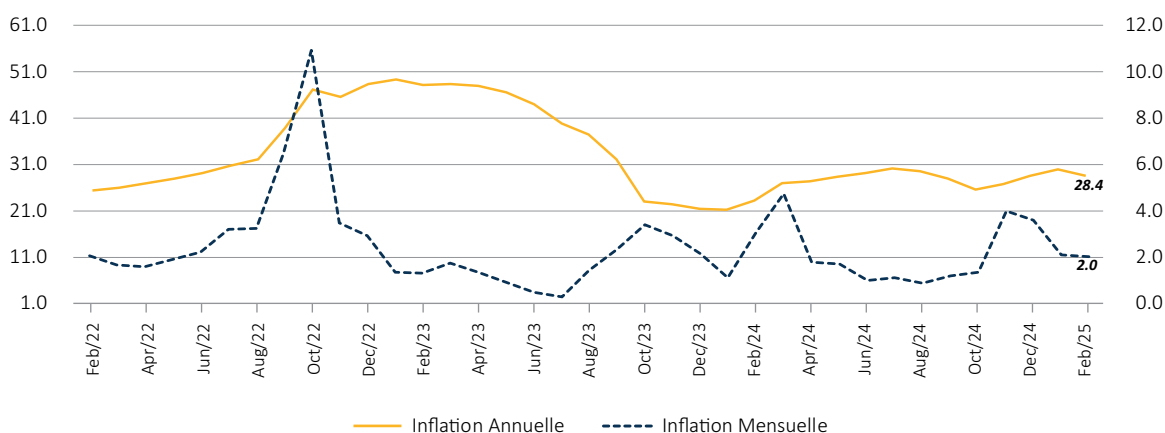
II.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE EN FÉVRIER 2025

En février 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) a décéléré, tant sur une base mensuelle qu'annuelle. Le taux d'inflation en variation mensuelle s'est replié de 10 points de base (pb), pour se porter à 2 %. En glissement annuel, il a atteint 28,4 % après 29,7 % le mois précédent.

Conséquemment, l'inflation mensuelle cumulée d'octobre 2024 à février 2025 s'est chiffrée à 13,8 %, marquant ainsi une hausse de 50 points de base par rapport à la même période de l'exercice fiscal 2023-2024. Le taux moyen mensuel de l'inflation pour les cinq (5) premiers mois de l'exercice 2025 a évolué quasiment au même rythme que sur l'intervalle allant d'octobre 2023 à février 2024 (2,6 %, contre 2,5 %).

Graphique 1

Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en février 2025 (en %)



Source : Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

III.- ÉVOLUTION DES PRINCIPALES FONCTIONS DE CONSOMMATION EN FÉVRIER 2025

Le ralentissement de l'inflation mensuelle en février 2025 est attribuable au fléchissement des prix des fonctions de consommation dont : « Transport » (0,2 % en février 2025 contre 2,4 % en janvier 2025), « Restaurant » (1,6 % contre 2 %), « Loisirs » (0,5 % contre 0,8 %), l'IPC des autres postes de dépenses ayant faiblement varié comparativement à leur niveau au mois précédent.

Parallèlement, l'évolution du taux d'inflation annuel est attribuable au recul de la quasi-totalité des postes, à l'exception de celui de « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » qui est passé de 29,5 % en janvier à 32,6 % en février 2025. Parmi les divisions ayant connu les replis les plus significatifs, on peut souligner celles des : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,8 pp à 33,9 % en février 2025) et « Restaurant » (-1,8 pp à 29,7 %).

S'agissant de la contribution à l'inflation, les fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », qui représentent 62,6 % du panier de consommation, ont contribué respectivement à hauteur de 82,6 % et 76,8 % à la progression de l'inflation mensuelle et annuelle.

Tableau 1

Contributions à l'inflation mensuelle et annuelle en février 2025 (en %)

Fonctions de consommation	Pondération en %	Contribution à l'inflation mensuelle en %	Contribution à l'inflation annuelle en %
Indice général	100.00	100.00	100.00
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	48.50	47.49	59.98
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	1.42	1.18	1.11
Articles d'habillement et chaussures	5.55	4.68	4.38
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	14.14	35.10	16.84
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	5.32	4.03	3.77
Santé	2.56	1.78	1.50
Transports	9.10	1.06	2.08
Communications	2.23	0.11	3.49
Loisirs	1.52	0.40	0.94
Enseignement	3.91	0.00	1.19
Restaurants	0.49	0.41	0.53
Biens et Services divers	5.26	3.76	4.20

Source : Calculs de la BRH/MAE

IV.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SELON L'ORIGINE DES PRODUITS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES DU PAYS

En regard à l'origine des produits, l'inflation importée et l'inflation nationale ont toutes deux reculé au cours du mois sous-revue. En effet, le taux de croissance annuel de l'indice des produits locaux est passé de 31,2 % en janvier 2025 à 30 % en février 2025. De même, l'indice des prix des produits importés a accusé une baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport au mois précédent, pour s'établir à 26,2 %.

Considérant la distribution géographique de l'inflation mensuelle, une décélération est observée dans la majorité des régions. Toutefois, le taux d'inflation dans la zone « Reste Ouest » a augmenté de 5 points de base par rapport à janvier 2025, pour s'inscrire à 2,3 % au cours de la période sous revue. Ainsi, le rythme de progression de l'IPC a ralenti au niveau des zones : « Transversale » (1,8 % contre 1,9 %), « Aire Métropolitaine » (2,1 % contre 2,2 %), « Nord » (1,7 % contre 1,8 %), et « Sud » (2,2 % contre 2,3 %). En glissement annuel, l'inflation a régressé dans l'ensemble des zones du pays, avec un recul plus prononcé dans la région « Transversale » (-1,8 pp, à 26,1 % en février 2025).

Région	Variation mensuelle (en %)		Variation annuelle (en %)	
	Janvier 2025	Février 2025	Janvier 2025	Février 2025
Aire Métropolitaine	2.2	2.1	30.8	29.7
Reste Ouest	2.2	2.3	32.3	31.1
Nord	1.8	1.7	25.5	24.2
Sud	2.3	2.2	31.1	29.8
Transversale	1.9	1.8	27.6	26.1

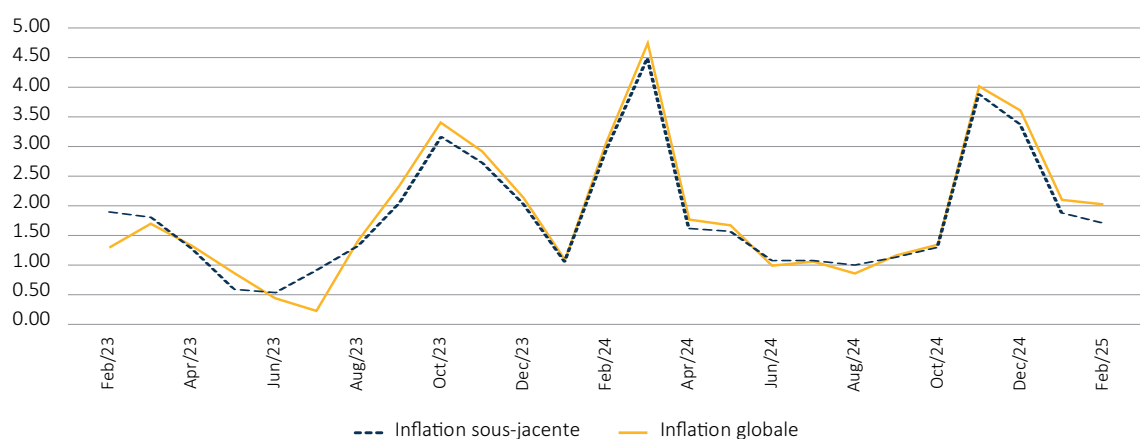
Source : IHSI

V.- ÉVOLUTION DE L'INFLATION SOUS-JACENTE

Comparée à janvier 2025, l'inflation sous-jacente mensuelle s'est portée à 1,7 % en février 2025, en recul de 18 points de base, évoluant ainsi en dessous de l'inflation globale. En glissement annuel, le taux d'inflation sous-jacent a atteint 26,9 %, contre 28,4 % en janvier 2025. Parallèlement, le rythme de croissance mensuelle de l'IPC a également ralenti pour les produits alimentaires (1,94 % en janvier 2025 à 1,91 % en février 2025), les produits échangeables (1,76 % à 1,72 %) et les produits industriels (1,70 % à 1,59 %).

Graphique 2

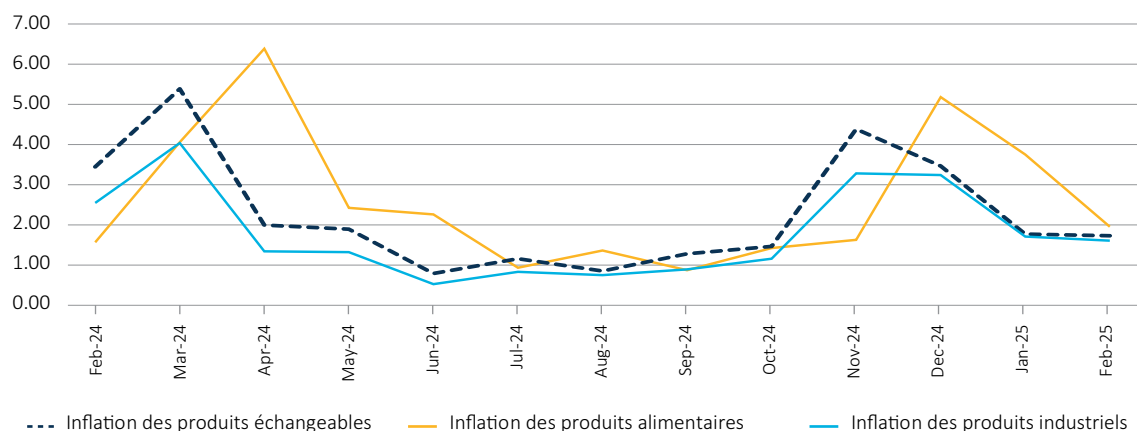
**Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente
(en variation mensuelle et en %)**



Sources : IHSI et BRH

Graphique 3

Évolution de l'inflation des produits alimentaires, des produits échangeables et des produits industriels (en variation mensuelle et en %)



Sources : IHSI et BRH

VI.- FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'INFLATION MENSUELLE EN FÉVRIER 2025

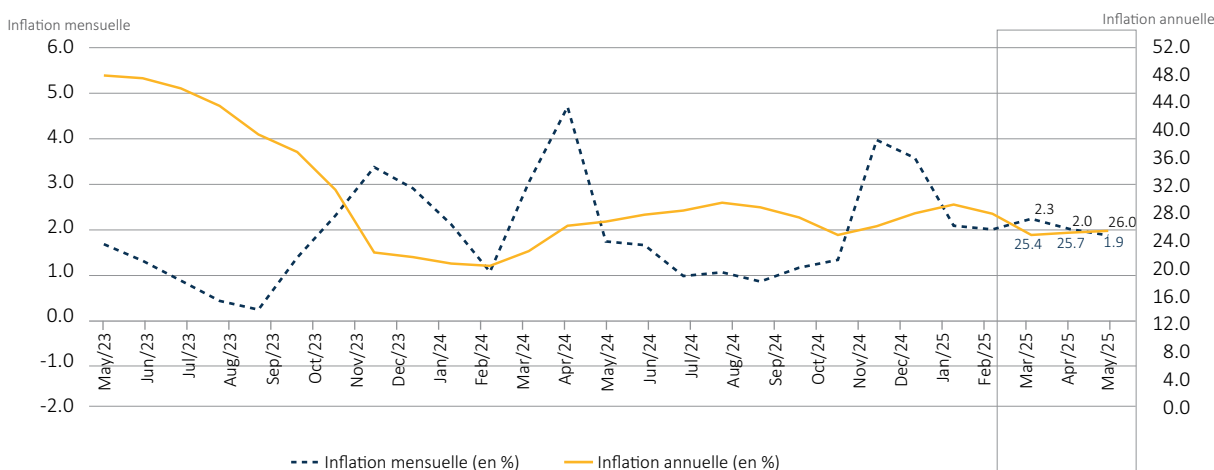
La décélération de l'inflation mensuelle observée en février 2025 s'explique principalement par l'atténuation partielle des chocs qui ont marqué l'environnement macroéconomique interne, notamment au mois de novembre 2024. Par ailleurs, la baisse des cours des produits alimentaires sur le marché international traduite par le recul de 0,2 % et de 1,8 % de l'indice FAO, respectivement en décembre 2024 et en janvier 2025, a conduit à une évolution contenue de la facture des importations. Ces éléments, combinés au taux de change qui demeure relativement stable, ont contribué au fléchissement du rythme de croissance mensuelle de l'IPC en février 2025¹.

VII.- PRÉVISIONS D'INFLATION

Les prévisions d'inflation réalisées par la Direction Monnaie et Analyse Économique (MAE) de la BRH pour la période de mars à mai 2025 augurent une progression contrastée de l'inflation mensuelle et annuelle. Ainsi, le taux d'inflation annuel devrait ralentir à 25,4 % en mars 2025, avant de s'inscrire à 25,7 % en avril et 26 % en mai 2025. Parallèlement, l'inflation mensuelle pourrait progresser à 2,3 % en mars 2025, puis se décélérer à 2 % en avril 2025 et 1,9 % en mai 2025.

Graphique 4

Prévisions de l'inflation en variation mensuelle et annuelle sur trois mois (mars, avril et mai 2025)



Source : Prévisions du Service de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques de la Direction MAE/BRH

¹ De manière générale, un délai de 2 à 3 mois est observé entre la passation de commande des produits importés et leur mise à disposition sur le marché local.

Tableau 3
Indice des prix à la consommation (IPC) par postes de dépenses et variation mensuelle et annuelle de l'IPC en février 2025

Fonctions de consommation	Février 2024	IPC Janvier 2025	Février 2025	Variation IPC (%)	
				Mensuelle	Annuelle
Indice général	373.6	470.3	479.8	2.0	28.4
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	439.1	576.8	587.8	1.9	33.9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	211.7	252.8	256.9	1.6	21.4
Articles d'habillement et chaussures	371.8	444.8	452.1	1.6	21.6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	330.3	417.8	438	4.8	32.6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	339.5	399.5	405.4	1.5	19.4
Santé	411.7	471.4	477.8	1.4	16.1
Transports	332.5	352.5	353.3	0.2	6.3
Communications	151.4	216.1	216.3	0.1	42.9
Loisirs	286.7	333.3	335	0.5	16.8
Enseignement	162.5	176	176	0.0	8.3
Restaurants	398.4	508.5	516.7	1.6	29.7
Biens et Services divers	292.4	351.5	356.4	1.4	21.9

Source : IHSI

GLOSSAIRE

Aire Métropolitaine :

Elle contient les villes de Port-au-Prince, de Delmas, de Pétion-Ville, de Carrefour et de Croix des Bouquets.

Déflation :

Baisse du niveau général des prix associée à une contraction de la masse monétaire et du crédit.

Désinflation :

Ralentissement de la croissance des prix.

Glissement annuel :

Variation par rapport au même mois de l'année antérieure.

Inflation :

Mouvement persistant à la hausse du niveau général des prix.

Inflation sous-jacente :

Tendance de long terme des prix, tout en excluant la volatilité, les mouvements

saisonniers, conjoncturels, et les chocs qui affectent les composantes du panier considéré.

Région Nord :

Elle couvre les départements du Nord, Nord-Est et Nord-Ouest.

Région Reste Ouest :

Y sont inclus les départements du Sud-Est et de l'Ouest, à l'exception de l'Aire Métropolitaine

Région Sud :

Elle comprend les départements du Sud, de la Grand-Anse et des Nippes.

Région Transversale :

Elle regroupe les départements du Centre et de l'Artibonite.

Variation mensuelle :

Variation par rapport au mois précédent.





BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



FÉVRIER 2025



www.brh.ht



[@brhhaiti_](https://twitter.com/brhhaiti)



[@BRHHaiti](https://www.instagram.com/BRHHaiti)